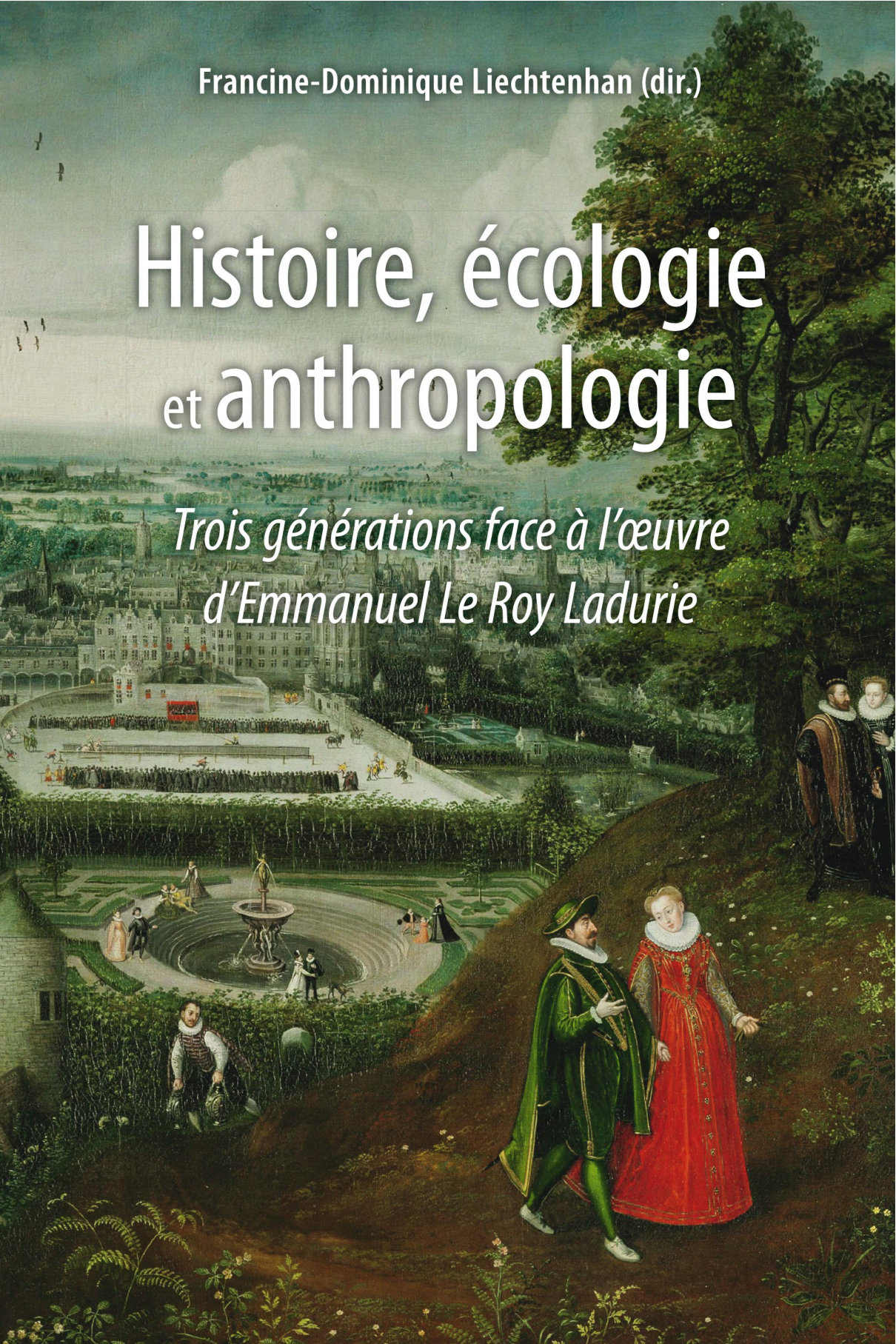


Francine-Dominique Liechtenhan (dir.)

Histoire, écologie et anthropologie

*Trois générations face à l'œuvre
d'Emmanuel Le Roy Ladurie*



HISTOIRE, ÉCOLOGIE ET ANTHROPOLOGIE

Dernières parutions

- La Société de construction des Batignolles.
Des origines à la Première Guerre
mondiale (1846-1914)*
Rang-Ri Park-Barjot
- Transferts de technologies en Méditerranée*
Michèle Merger (dir.)
- Industrie et politique
en Europe occidentale et aux États-Unis
(XIX^e et XX^e siècles)*
Olivier Dard, Didier Musiedlak,
Éric Anceau, Jean Garrigues,
Dominique Barjot (dir.)
- Maisons parisiennes des Lumières*
Youri Carbonnier
- Les idées passent-elles la Manche ?
Savoirs, représentations, pratiques
(France-Angleterre, X^e-XX^e siècles)*
Jean-Philippe Genet &
François-Joseph Ruggiu (dir.)
- Les Sociétés urbaines au XVIII^e siècle.
Angleterre, France, Espagne*
Jean-Pierre Poussou (dir.)
- Noms et destins des Sans Famille*
Jean-Pierre Bardet & Guy Brunet (dir.)
- L'Individu et la famille dans les sociétés
urbaines anglaise et française (1720-1780)*
François-Joseph Ruggiu
- Les Orphelins de Paris.
Enfants et assistance aux XVI^e-XVIII^e siècles*
Isabelle Robin-Romero
- Les Préfets de Gambetta*
Vincent Wright
- Le Prince et la République
Historiographie, pouvoirs et société
dans la Florence des Médicis au XVII^e siècle*
Caroline Callard
- Histoire des familles, des démographies
et des comportements
En hommage à Jean-Pierre Bardet*
Jean-Pierre Poussou &
Isabelle Robin-Romero (dir.)
- La Voirie bordelaise au XIX^e siècle*
Sylvain Schoonbaert
- Fortuna. Usages politiques d'une allégorie
morale à la Renaissance*
Florence Buttay-Jutier
- Des paysans attachés à la terre ?
Familles, marchés et patrimoine
dans la région de Vernon (1750-1830)*
Fabrice Boudjaaba
- La Défense du travail national ?
L'incidence du protectionnisme
sur l'industrie en Europe (1870-1914)*
Jean-Pierre Dormois
- L'Informatique en France
de la seconde guerre mondiale au Plan Calcul,
L'émergence d'une science*
Pierre-Éric Mounier-Kuhn
- In Nature We Trust
Les paysages anglais à l'ère industrielle*
Charles-François Mathis
- Les Passions d'un historien.
Mélanges en l'honneur de Jean-Pierre Poussou*
- La Grâce du roi.
Les lettres de clémence de Grande Chancellerie
au XVIII^e siècle*
Reynald Abad

Francine-Dominique Liechtenhan (dir.)

Histoire, écologie et anthropologie

Trois générations face à l'œuvre
d'Emmanuel Le Roy Ladurie



AVANT-PROPOS

Francine-Dominique Liechtenhan
Centre Roland Mousnier, CNRS

Le 19 juillet 2009, Emmanuel Le Roy Ladurie fêta son quatre-vingtième anniversaire dans l'intimité familiale. Pour ses amis, collègues et élèves, auxquels s'associa une jeune génération de chercheurs inspirés de l'œuvre de ce grand historien, l'organisation d'un colloque en son hommage s'imposait. Nous affrontions cependant une difficulté majeure ; face à l'immensité de l'œuvre d'Emmanuel Le Roy Ladurie, la chronologie couvrant plus d'un millénaire, il fallait faire des choix thématiques.

Au fil de sa longue carrière, et de nos jours encore, rien n'échappe à la curiosité d'Emmanuel Le Roy Ladurie, des registres d'inquisition d'un abbé promis à devenir pape d'Avignon, aux récits de voyage d'une famille suisse, les Platter, aux *Mémoires* de Saint-Simon – et nous nous contentons de ne citer que ces trois sujets de son immense bibliographie – il offre toujours une vision pluridimensionnelle de l'époque choisie en y associant d'autres disciplines, la géographie, la climatologie, l'anthropologie ou encore la sociologie. Il cherche son inspiration dans les champs les plus divers, les combine, les associe et donne ainsi lieu à de nouvelles impulsions historiographiques. Ses travaux sur le climat, débutés sur un mode prémonitoire dans les années 1970, trouvent leur apogée en ce début du XXI^e siècle avec les quatre magistraux volumes sur *l'Histoire du climat*, retraçant, à l'échelle européenne, plus de mille ans de fluctuations des températures, d'intempéries, de sécheresses et leurs suites comme les mauvaises récoltes, les disettes, les épidémies et le réchauffement climatique. Il l'a réalisé avec des équipes de météorologues, de climatologues, de géographes et bien sûr d'historiens, témoignant une fois de plus de l'exceptionnelle pluridisciplinarité de sa recherche et de son esprit d'ouverture. Nous avons ainsi choisi des champs thématiques qui s'articulent autour de ses plus récents ouvrages : l'histoire du climat indissociable d'une approche basée sur des moyens techniques récents, Emmanuel Le Roy Ladurie étant un des pionniers de l'utilisation de l'informatique pour cerner les événements les plus lointains ; la saga des Platter retraçant, à travers les récits autobiographiques de trois générations, la montée d'une famille d'origine valaisanne dans la bonne bourgeoisie de Bâle, ville

universitaire importante au XVI^e siècles ; enfin, nous avons retenu cette société de cour chère à Saint-Simon. Emmanuel Le Roy Ladurie aborda les réseaux établis par le petit duc grâce à la statistique et par un recours à l'anthropologie hiérarchique, l'une et l'autre le situant sur un territoire différent de celui qu'avait exploré Norbert Élias.

8 Les actes du colloque organisé en l'honneur d'Emmanuel Le Roy Ladurie, intitulés « Histoire, écologie et anthropologie », réunissent trois générations de chercheurs venus de plusieurs pays : des collègues de sa génération, ou presque, dont l'œuvre a évolué simultanément avec la sienne, ses élèves et de très jeunes doctorants ou post-doctorants qui le connaissent par leurs lectures ou l'influence de leurs directeurs de thèse. Il nous paraissait particulièrement important d'y associer des chercheurs venus d'Europe méridionale ou orientale où, dans ce dernier cas, les livres d'E. Le Roy Ladurie furent tardivement traduits ; leur influence pèse actuellement de tout leur poids sur une historiographie en pleine transformation. Les articles consacrés à son œuvre présentent à la fois des bilans et des ouvertures vers de nouvelles recherches, la thématique s'échelonnant du Moyen Âge à l'époque contemporaine avec la parution d'une nouvelle synthèse sur l'histoire du climat. Ce recueil s'ouvre sur une étude inédite d'Emmanuel Le Roy Ladurie consacrée aux minorités françaises, un périple à travers les régions de France qui crée un pendant avec la dernière partie de l'ouvrage, les Itinérances, qui nous font voyager à travers la fortune de l'œuvre de ce célèbre historien.

Le présent ouvrage tient compte des sujets évoqués ci-dessous. Une large place est ainsi accordée aux problèmes climatiques et à leur histoire ; la culture du vin, l'évolution de sa qualité, forment un premier volet associé à des sujets chers à Emmanuel Le Roy Ladurie, comme la glaciologie, la démographie et l'anthropométrie.

La deuxième partie de ces hommages est consacrée au *Siècle des Platter*, en particulier aux thèmes centraux qui s'en dégagent : l'héritage d'Erasmus ou les guerres de religion dont père et fils furent les témoins privilégiés. Les journaux intimes et les relations de voyage de cette fratrie se prêtent aussi à l'histoire comparée, ou à l'analyse d'une certaine altérité, leurs récits offrant d'impressionnants tableaux de la France méridionale, de l'Espagne, des Flandres et de l'Angleterre à une époque de troubles religieux.

Une importante partie du volume reprend une idée majeure d'Emmanuel Le Roy Ladurie : le système de cour qu'il avait étudié en s'appuyant sur l'œuvre de Saint-Simon. Outre la présentation d'un manuscrit inédit, une attention particulière est portée aux femmes dans la hiérarchie princière, au cérémonial et à un autre aspect plus futile, mais seulement en apparence, du système de cour : la perruque, signe d'appartenance sociale, de richesse et de dignité. Le contrecoup

révolutionnaire, avec sa critique de la royauté, s'articule logiquement avec une analyse dépréciative du système de cour.

Ce recueil se clôt sur des réflexions sur les retombées de l'œuvre d'Emmanuel Le Roy Ladurie à l'étranger, en particulier en Europe de l'Est où sa pluridisciplinarité déconcerta des générations d'historiens férus de positivisme. Ces actes sont ainsi destinés à montrer l'influence de l'œuvre d'Emmanuel Le Roy Ladurie sur plusieurs générations d'historiens, influence destinée à se poursuivre dans la recherche française et bien au-delà, dans les pays les plus lointains.

*
* *

Toute notre reconnaissance va à Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuel de l'Académie française, qui a accepté d'inaugurer ce colloque ; elle a aussi créé le lien qui nous a permis d'organiser cette rencontre en ce lieu prestigieux qu'est la Fondation Singer-Polignac. Nous ne saurions assez remercier son président Yves Pouliquen et son équipe de la parfaite organisation de ces journées mémorables. La contribution efficace des présidents de séance nous ont permis de respecter la discipline indispensable à la réussite d'une telle rencontre internationale. Notre reconnaissance va ainsi, selon l'ordre de leur intervention, au président Jean-Robert Pitte (de l'Institut), à Dominique Bourel (Centre Roland Mousnier, CNRS), Maurice Aymard (Maison des sciences de l'Homme, Paris), Bernard Cottret (Université de Versailles Saint-Quentin), Bernard Garnier (Centre d'histoire quantitative, Caen), Reynald Abad (Centre Roland Mousnier, Université Paris-Sorbonne), Daniel Roche (Collège de France) et à celui qui, depuis des années, a suivi et édité les œuvres d'Emmanuel Le Roy Ladurie : Denis Maraval qui signe aussi la postface de ce présent recueil. Enfin, nous ne saurions oublier Xavier Labat Saint Vincent qui a contribué, par ses relectures, à préparer l'édition de ces actes.

DEUXIÈME PARTIE

Autour des Platter

FABRIQUE ET USAGES DE L'IMAGE DE GENÈVE
DANS LES ÉCRITS DE CALVIN

Nathalie Szczech
Université Paris-Sorbonne

Pour qui s'intéresse au réformateur français Jean Calvin et à la cité genevoise qu'il rejoint définitivement en 1541, les destins de Thomas Platter, éditeur bâlois de la première *Institution* latine du jeune Calvin en 1536¹, et de ses fils Félix et Thomas Platter, qui explorent la cité genevoise respectivement en 1552 et 1595, sont familiers. Le second volume du *Siècle des Platter* s'ouvre notamment sur le récit par Thomas Platter le Jeune (v. 1571/1574 ?-1628), de son séjour à Genève du 20 au 27 septembre 1595². Grâce aux travaux d'Emmanuel Le Roy Ladurie et de Francine-Dominique Liechtenhan, grâce à l'ample bibliographie platterienne, on connaît les conditions d'élaboration et les enjeux du récit que Thomas Platter fils rédige à son retour à Bâle entre 1604 et 1605 et l'on peut mieux cerner les enjeux de son tableau de Genève³. Dans un récit de voyage qui se veut didactique, le plus jeune des Platter propose une description détaillée de la cité qu'il accompagne de croquis et de pièces diverses d'illustration⁴. Thomas Platter

- 1 Jean Calvin, *Christianae religionis institutio, totam fere pietatis summam, et quicquid est in doctrina salutatis cognitu necessarium, complectens : omnibus pietatis studiosis lectu dignissimum opus, avec recens editum. Praefatio as Christianissimum regem Francia, qua hic ei liber pro confessione fidei offertur. Johanne Calvino Noviodunensi autore*, Basel, Thomas Platter & Balthasar Lasius, 1536.
- 2 E. Le Roy Ladurie et F.-D. Liechtenhan, *Le Voyage de Thomas Platter (1595-1599). Le siècle des Platter II*, Paris, Fayard, 2000, p. 75-80.
- 3 De retour dans sa ville natale, Thomas Platter rédige en langue allemande, dans le courant des années 1604 et 1605, la relation du voyage, qui l'a conduit de Bâle à Montpellier pour ses études de médecine, puis de la Catalogne, au royaume de France, aux Pays-Bas et en Angleterre entre 1595 et 1600, en l'accompagnant de dessins de monuments, de plans et de cartes. Cette relation forme deux volumes in-folio conservés à la bibliothèque de Bâle, département des manuscrits [A1 V 7-8], sous le titre *Dess Thomas Platters Reyss*. Nous avons utilisé la traduction française d'Emmanuel Le Roy Ladurie et Francine-Dominique Liechtenhan, *Le Voyage de Thomas Platter*, *op. cit.*, p. 75-80.
- 4 *Ibid.*, p. 75-80. Thomas Platter insère dans son récit une vue coloriée de Genève signée DisCeMorl et datée du 11 décembre 1602, un récit de l'Escalade de Genève, ainsi que le texte du passeport que lui ont délivré les autorités genevoises, accompagné du sceau de la ville.

évoque tour à tour l'antique fondation de Genève⁵, sa situation de carrefour⁶, la solidité de ses fortifications⁷, l'importance de ses places, rues et monuments qui témoignent de son statut de pôle politique, religieux et commercial⁸. La curiosité

- 5 *Ibid.*, p. 76-77. « L'empereur romain Jules César, avant même l'incarnation de notre Sauveur, la tenait déjà pour une ville, dans le premier livre [de sa *Guerre des Gaules*]. Le texte de César, à ce propos, est confirmé par les inscriptions romaines et païennes qu'on peut lire localement sur quelques vieux fragments de marbres brisés. Dans une chambre de l'hôtel de ville, on trouve par ailleurs six grandes et vieilles cruches. En elles, on conservait il y a bien longtemps les cendres des défunts qu'on avait préalablement incinérés. Des cruches de ce genre, on en découvre aujourd'hui encore enterrées dans le sous-sol ».
- 6 *Ibid.*, p. 75-76. « C'est une jolie vieille ville, très fortifiée ; une capitale régionale qui fait aussi fonction d'entrepôt pour les pays savoyards ; *c'est également une clé de la Confédération* ; on l'appelle en latin Geneva ou Gebenna, en français Genève. Elle est située au bord du lac, vers l'ouest, à la sortie du Rhône, *dont on peut reconnaître le cours dans le lac de Genève, ce léman où l'on attrape de très grosses truites*. La ville est pour l'essentiel en rive gauche du fleuve. C'est une ville libre impériale. Elle est située sur une colline. Mais maintenant il y a deux villes, bâties aux deux côtés du Rhône ; elles sont rattachées l'une à l'autre par un pont de bois, partagé en deux parties. L'une des villes s'étire assez en longueur près du Change. Y habitent des épiciers, boutiquiers, meuniers, couteliers. L'autre ville est plus courte, plus proche du lac. Ce lac est l'un des plus grands qui soient dans la chrétienté ; et aussi le plus navigable, le plus fréquenté par les bateaux. Il est bordé de quantité de bourgades et de bourgs. Il a quinze lieues de long et trois de large. *C'est à Rolle qu'il a sa plus grande largeur*. En latin, on l'appelle *lacus Lemannus* à cause de deux bourgs du voisinage, qui portent un nom analogue. Strabon, dans son quatrième livre, l'appelle *lacus Palamenus*. En allemand, on le dénomme lac de Genève ou lac de Lausanne, par allusion à ces deux villes, riveraine d'icelui. Ce lac est orné tout autour par un paysage merveilleusement beau comme s'il s'agissait d'un jardin d'agrément, avec d'excellentes plantations. Du côté de la Savoie *et de la Bourgogne*, il y a ce qu'on appelle le pays des Gavots (en welche le baillage de Gex et *idem* le pays de Chablais). Du côté helvétique se trouve le pays qu'on appelle Wad, ou en français le pays de Vaud (Waadt). C'est une région à vin de très haute qualité, et couverte de beaux vignobles. Là croît le noble et bon vin de Ryff, qui tire son nom des plantations proches de la rive du lac, en welche *riva*, en latin *ripa*. Leur meilleur cru vient plus particulièrement de la ville de Vevey, en bordure du Léman ».
- 7 *Ibid.*, p. 75 et 78. « Notre arrivée en cette ville eut lieu le 20 septembre au soir. Le soleil brillait encore ; il se trouve qu'à Genève, on ferme les portes très tôt. En conséquence, nous avons fait passer nos noms, écrits sur un papier, sous la porte du rempart ; et, du coup, on nous a remis une marque à l'intention de notre hôtelier du *Lion d'Or* chez qui nous avons logé. [...] C'est une jolie vieille ville, très fortifiée [...]. La ville par ailleurs, est extrêmement bien défendue avec beaucoup de bastions et courtines, remparts et fossés. Du côté du lac, elle a également un port fortifié et de même, près du pont, sur une île, on a bâti une tour de guet. Qui plus est, des galères sont en stationnement dans le port et elles peuvent mener une guerre navale. Dans la Petite-Genève, il y a l'église Saint-Gervais dont Simon Goulart est le pasteur. Bastionnée, fortifiée, la Petite-Genève l'est autant que la Grande ».
- 8 *Ibid.*, p. 78-79. « Comme je l'ai signalé précédemment, celle-ci est divisée en deux parties, dont l'une s'appelle Grande-Genève, l'autre Petite-Genève. Dans la Grande-Genève se trouve l'église principale, la cathédrale Saint-Pierre ; cet édifice est encore entièrement debout, on a seulement expulsé les images et les autels. Non loin de la cathédrale, comme je sortais de la Congrégation, là où de Bèze prêchait, je me suis rendu au *Collegium*, où se trouve la Haute École. Tous les professeurs habitent là, et les classes n'en sont pas moins nombreuses, avec en plus quelques locaux où l'on déclame, où l'on prononce des discours, où l'on se livre en

et l'ambition encyclopédique de Thomas⁹ se lisent dans les détails qu'il propose à son lecteur sur les toponymes de la région¹⁰, l'histoire de la cité¹¹, ses activités¹² ou sa monnaie¹³ notamment. Sous la plume de Thomas Platter, l'évocation de

autre à des affaires, à des activités, car la cour et les bâtiments sont très vastes. Il y a aussi dans la Grande-Genève, une rue fort longue en laquelle on peut circuler à sec, des deux côtés, par temps de pluie, grâce aux toits qui débordent. Dans les boutiques qui sont situées devant les maisons, et aussi dans les maisons elles-mêmes, habitent surtout des orfèvres, des marchands et des artisans. C'est la rue genevoise la plus élégante, au bout de laquelle on aboutit à la place Moulard ou du Molard. Là se tient le marché ; et la boucherie se trouve aussi dans ce secteur. [...] Hors cité, au pied de la colline, se trouve la maladrerie qui sert en temps de peste. C'est là qu'on loge ceux qui en sont frappés dans les périodes de grande mortalité, et ils reçoivent des soins. Un peu plus loin gît le cimetière où l'on enterre ceux qui meurent *intra muros*, car les cadavres de toute manière sont transportés sans exception hors de Genève. Par ailleurs, la ville n'est pas spécialement belle ; elle est seulement fortifiée de façon très puissante, et pleine de gens de métiers : parmi eux, beaucoup d'Italiens. Ils font le commerce de la soie ; ils ont aussi leur prêche en Italien ».

- 9 Sur l'influence à ce titre, de Theodor Zwinger dans le récit de voyage de Thomas Platter, voir Francine-Dominique Liechtenhan, « Autobiographie et voyage entre la Renaissance et le baroque. L'exemple de la famille Platter », *Revue de Synthèse*, t. 114/3-4, 1993, p. 455-471.
- 10 « [...] on l'appelle en latin *Geneva* ou *Gebenna*, en français Genève. [...] En latin, on l'appelle *lacus Lemannus* à cause de deux bourgs du voisinage, qui portent un nom analogue. Strabon, dans son quatrième livre, l'appelle *lacus Palamenus*. En allemand, on le dénomme lac de Genève ou lac de Lausanne, par allusion à ces deux villes, riveraines d'icelui. [...] Du côté de la Savoie *et de la Bourgogne*, il y a ce qu'on appelle le pays des Gavots (en welche le baillage de Gex et *idem* le pays de Chablais). Du côté helvétique se trouve le pays qu'on appelle *Wad*, ou en français le pays de Vaud (Waadt) », E. Le Roy Ladurie et F.-D. Liechtenhan, *Le Voyage de Thomas Platter, op. cit.*, p. 75.
- 11 *Ibid.*, p. 76. « La ville de Genève est située presque au milieu des pays de Savoie, et elle a aussi beaucoup souffert de leurs ducs. En principe, on ne l'inclut pas dans le monde des Helvètes, qu'on appelle maintenant Confédérés. Mais on la compte parmi les Allobroges, autrement dit, de nos jours, les Savoyards. Et néanmoins, en ce temps d'aujourd'hui, Genève est alliée à quelques unes des régions de la Confédération, au point qu'on peut bien la considérer nommément comme une véritable clef vis-à-vis de celle-ci. Du reste, elle porte effectivement une clef, en plus d'un demi-aigle, sur le blason de ses armes. L'empereur romain Jules César, avant même l'incarnation de notre Sauveur, la tenait déjà pour une ville, dans le premier livre [de sa *Guerre des Gaules*]. Le texte de César, à ce propos, est confirmé par les inscriptions romaines et païennes qu'on peut lire localement sur quelques vieux fragments de marbres brisés. Dans une chambre de l'hôtel de ville, on trouve par ailleurs six grandes et vieilles cruches. En elles, on conservait il y a bien longtemps les cendres des défunts qu'on avait préalablement incinérés. Des cruches de ce genre, on en découvre aujourd'hui encore enterrées dans le sous-sol ».
- 12 *Ibid.*, p. 76. « [...] *ce léman où l'on attrape de très grosses truites* [...]. C'est une région à vin de très haute qualité, et couverte de beaux vignobles. Là croît le noble et bon vin de Ryff, qui tire son nom des plantations proches de la *rive* du lac, en welche *riva*, en latin *ripa*. Leur meilleur cru vient plus particulièrement de la ville de Vevey, en bordure du Léman [...] ».
- 13 *Ibid.*, p. 79. « La ville a également sa Monnaie qui frappe toutes sortes de pièces d'or et d'argent. Les plus communes sont les perpillotes de Savoie dont quatre font un batzen suisse ou encore trois sous de Genève. Par conséquent, six sous de Genève font quatre sous de France : douze sous de Genève font un florin de cette même ville, lequel correspond lui-même à huit sous français ou à quatre batzen suisses ».

Genève est apaisée, dépassionnée et rejoint, dans sa structure, les nombreux autres tableaux de villes qu'il propose dans son ample récit de voyage. L'image de Genève disparaît presque ici derrière le nombre de détails savants qu'accumule l'auteur bâlois, qui ne sort de sa réserve que pour signaler qu'il ne trouve pas de charme à la ville : « Par ailleurs, la ville n'est pas spécialement belle ; elle est seulement fortifiée de façon très puissante, et pleine de gens de métiers : parmi eux, beaucoup d'Italiens »¹⁴.

Inspirée par le travail de mise en perspective ainsi réalisé par les spécialistes sur le récit de Thomas Platter, on souhaiterait s'adosser ici au tableau dressé par le voyageur bâlois pour évoquer l'image que Jean Calvin propose pour sa part de la cité genevoise entre les années 1540 et 1560 et étudier les dessous d'un regard.

136

Dans un contexte de construction confessionnelle qui met de plus en plus violemment aux prises, catholiques et protestants à l'échelle de l'Europe entière, évoquer Genève ne peut effectivement être anodin. Toute description de la ville résonne nécessairement dans un paysage polémique heurté. L'image de Genève est en effet devenue un enjeu sur la scène polémique depuis le passage de la cité à la Réforme en 1536. Comme l'ont montré Alain Dufour¹⁵ et plus récemment Francis Higman¹⁶ ou Daniela Solfaroli-Camilloci¹⁷, c'est un véritable mythe de Genève qui se construit au cœur du XVI^e siècle. En explorant libelles, chroniques et correspondances protestantes, on peut suivre l'élaboration de l'image idéale d'une Cité-Église, qui vit sous le joug de l'Évangile et accueille en ses murs les partisans de la vraie foi. Un contre-mythe y fait écho, dans des productions catholiques qui stigmatisent la cité, en la décrivant comme un royaume d'hérésie, un repère de séditeux et un lieu de débauches débridées. Paradis ou enfer, Jérusalem ou Babylone, citadelle de Dieu ou forteresse de Satan, l'image de Genève se construit dans une nécessaire polarité et devient un lieu commun polémique important dans les débats entre catholiques et protestants, qui dépassent alors largement l'échange d'arguments doctrinaux.

Le jeune voyageur Calvin, qui découvre Genève en 1536, n'a pas laissé de récit de voyage, mais le sondage des sources polémiques, homilétiques et épistolaires

14 *Ibid.*, p. 79.

15 Alain Dufour, « Le mythe de Genève au temps de Calvin », *Revue d'histoire suisse*, t. IX, 1959, p. 489-496.

16 Francis Higman, « The Origins of the Image of Geneva », dans *The Identity of Geneva. The Christian Commonwealth 1564-1864*, dir. John B. Roney, Martin I. Klauber, Westport, Greenwood Press, 1998, p. 21-38.

17 Daniela Solfaroli-Camilloci, « Celui "qui dans celle ville et parmi les calvinistes est comme un pape" : Genève dans la polémique religieuse autour de Bèze », dans Irena Backus (dir.), *Théodore de Bèze (1519-1605). Actes du colloque de Genève (septembre 2005)*, Genève, Droz, 2007, p. 101-112.

sur la période 1540-1560, permet de mettre en lumière l'ambiguïté de l'image de Genève dans le discours calvinien : dans les échanges violents qui élèvent Genève au rang de lieu commun de la polémique, la voix de Calvin ne résonne pas de manière univoque. Le Réformateur ne participe pas mécaniquement à l'élan de mythification de la cité qui marque la période à l'étude et les termes célèbres en lesquels il évoque Genève dans son discours d'adieux aux ministres de la ville, en sont une première illustration :

Ainsy i'ay esté parmi les combats et vous en experimenterez qu'ils ne seront pas moindres, mais plus grands. Car vous estes en une perverse et malheureuse nation, et combien qu'il y ait des gens de bien, la nation est perverse et meschante, et vous aurez de l'affaire, quand Dieu m'aura retiré : car encores que ie ne sois rien, si sçay-ie bien que i'ay emesché trois mille tumultes qui eussent esté en Geneve. Mais prenez courage et vous fortifiez, car Dieu se servira de ceste Eglise et la maintiendra, et vous assure que Dieu la gardera¹⁸.

Dans un mouvement de déconstruction, la fabrique de l'image de Genève dans l'œuvre de Calvin se constitue d'autant de prises de position théologiques ou pastorales spécifiques, au sujet desquelles l'on souhaiterait formuler quelques hypothèses.

UNE IMAGE INVESTIE PAR LE MYTHE

Mythe des origines républicaines

Dans cette entreprise de fabrique imaginaire, Calvin rencontre un socle solide de lieux communs diffusés par le biais des chroniques genevoises, des libelles polémiques ou des représentations iconographiques. L'image de la Genève moderne se structure autour d'éléments stéréotypés largement partagés jusqu'au milieu du XVII^e siècle, qui sont autant de passages obligés de toute description de ville moderne : l'enceinte fortifiée et les privilèges de la ville, son antiquité et sa situation privilégiée qui en fait un pôle d'activité attractif, la beauté de ses monuments qui matérialise son rayonnement culturel et religieux¹⁹. Comme on

¹⁸ Jean Calvin, *Johannis Calvini opera quae superunt omnia*, éd. Guillaume Baum, Édouard Cunitz, Édouard Reuss, Brunswick, C.A. Schwetschke, 1863-1900, 59 vol., t. IX, col. 892-893 (28 avril 1564), [abrégé CO par la suite].

¹⁹ Voir Hugues Neveux, « Les discours sur la ville », dans Emmanuel Le Roy Ladurie (dir.), *La Ville des Temps modernes de la Renaissance aux Révolutions*, Paris, Le Seuil, 1998, p. 13-19 ; Anne-Marie Puis et Liliane Mottu Weber (dir.), *L'Économie genevoise de la Réforme à la fin de l'Ancien Régime, XVI^e-XVIII^e siècles*, Genève, Georg/Société d'histoire et d'archéologie de Genève, 1990, p. 3 sq.

l'a vu, on retrouve ces différents éléments sédimentés dans le récit de Thomas Platter, qui ne déroge pas au modèle d'alors.

Mais recouvrant cette structure topique, l'image de Genève s'enracine en outre solidement, à l'époque de Calvin, dans l'histoire récente de la République, constamment réactivée dans le cercle des grandes familles genevoises notamment. Ce n'est qu'en 1526 que, grâce à un traité de combourgeoisie signé avec les cités de Berne et de Fribourg, Genève a pu se libérer de la tutelle du prince-évêque de Genève, issu de la maison de Savoie. C'est à l'aune de ces bouleversements récents et d'une situation politique d'inconfortable précarité jusqu'au traité de Saint-Julien de 1603, par lequel la Savoie reconnaît l'indépendance de Genève, qu'il faut mesurer l'importance du patriotisme civique, qui surcharge les représentations que les Genevois se font de leur ville²⁰.

138

Se diffuse effectivement largement entre les murs de Genève, le mythe d'une cité prestigieuse, aux origines antiques. Adossées à l'histoire récente de sa libération, bien des descriptions de Genève des XVI^e et premier XVII^e siècles multiplient les hypothèses sur les origines et l'antiquité de la ville, que l'on fait tour à tour naître des cendres de Troie ou de Numance, ou encore d'une fondation aurélienne, pour mieux exalter la cité et séparer le destin de la ville de celui du voisin savoyard honni²¹. *Le Citadin de Genève, ou Response au Cavalier de Savoye*, libelle anti-savoyard paru à Paris en 1606²², ne manque pas de louer cette antiquité de la cité :

Genève, ville tant illustre pour son Antiquité, vérifiée par divers tesmoignages, que la rouillure du temps et les siècles n'ont peu effacer [...].

C'est que le Roy Lemanus donna le premier nom au Lac Lemman. Roy qui estoit des descendans du grand Roy des Gaules Hercules, [...] [qui] bastist en l'an de la creation du monde 3994, une ville qu'il nomma Genevra ou Genebra [...], à laquelle il donna de grandes libertez et franchises²³.

Les autres stéréotypes urbains sont enrichis de la même dimension patriotique. Pas de description de Genève qui n'évoque en ce sens, la situation d'une Genève

20 Voir Paul-Edmond Martin, *Histoire de Genève*, t. I, *Des origines à 1798*, Genève, A. Jullien, 1951-1956, 2 vol. ; William Monter, « De l'évêché à la Rome protestante », dans Paul Guichonnet (dir.), *Histoire de Genève*, Lausanne, Privat, 1974, p. 129-183.

21 Voir les remarques ironiques de François Bonivard à ce titre, *Les Chroniques de Genève*, Genève, Dunand, 1851, t. I, p. 49-63.

22 Ce libelle est publié en réponse à un libelle paru au lendemain de l'Escalade de 1602, œuvre de Marc-Antoine de Buttet, *Le Cavalier de Savoye ou response au soldat François. Ensemble l'apologie savoytienne* ([s.l.][s.n.], 1605), qui défend la cause de l'appartenance de Genève à la Savoie.

23 [Jacques Lect et Jean Sarasin], *Le Citadin de Genève, ou Response au Cavalier de Savoye*, Paris, Pierre Le Bret, 1606, p. 20-21.

à la croisée de routes, qui permet l'essor des foires internationales à la fin du Moyen Âge²⁴. Antoine Saunier, l'un des premiers réformateurs de Genève, principal régent du Collège de Rive dès 1536, rédige une description de Genève pour une brochure destinée à y attirer de nouveaux élèves. Il la conclut en ces termes :

... sommes toute, on peult mieus veoir à l'œil que déclairer verbalement combien ladicte ville est située entre les frontières de trois grands pays, assavoir la Gaule, l'Alemaigne et Italie ; c'est une place députée tant à l'apport de marchandise que pour les assemblées des marchans²⁵.

Genève se présente dans les textes comme dans l'iconographie²⁶, comme une République harnachée, qui, pour mieux défendre ses libertés et privilèges des attaques de la Savoie, consacre la majeure partie des fonds publics à l'entretien de ses fortifications et a sacrifié ses faubourgs. « On a amoinsdry sa beauté pour accroistre sa force », commente le chroniqueur François Bonivard pour exalter l'héroïsme de la cité. On peut aussi penser aux impressions du voyageur Barthélémy Joly en 1603, qui exalte l'héroïsme de la ville enfermée dans ses murs et dans une campagne dénudée « ayant esté tous arbres, hayes, buissons et autres choses qui pouvoyent recéler l'ennemy, coupées et esplanées en ceste espace ».

Nous « employasmes ce qui nous restoit du jour à nous faire promener par la ville, par les places, par le Molart et la Fusterie sur les avenues du lac fortifié de pieux, palissades, chesnes et sentinelles [...] le lendemain vismes plus particulièrement la ville, les forteresses, murailles et le fossé à contrescarpe ayans eau dormante », ajoute le voyageur²⁷.

24 Sur les foires de Genève, voir Jean-François Bergier, *Recherches sur les foires et le commerce international à Genève, principalement de 1480 à 1540*, Paris, École des chartes, 1957 ; *id.*, *Les foires de Genève et l'économie internationale de la Renaissance*, Paris, SEVPEN, 1963.

25 [Antoine Saunier], *L'Ordre et manière d'enseigner en la ville de Geneve au College. Description de la ville de Geneve* (Genève, Jehan Gerard, 1538), reproduit dans Élie-Ami Bétant, *Notice sur le Collège de Rive*, Genève, J.-G. Fick, 1866. L'exemple est cité par Alain Dufour, « Le mythe de Genève », art. cit., p. 499.

26 Voir Conrad André Beerli, *Rues Basses et Molard. Genève du XIII^e au XX^e siècle : les gens, leur quartier, leurs maisons*, Genève, Georg, 1983, qui évoque l'image d'une Genève fortifiée au bord de l'eau, dominée par ses clochers et ses tourelles.

27 Barthélémy Joly, *Voïage fait par M. Barthelemy, Joly, conseiller et aulmonier du Roy, en Espagne, avec M. Boucherat, abbé et général de l'ordre de Cisteaux*, Paris, [BnF : ms. fr. n° 24917, fol. 2 et 2v], cité par Fernand Braudel, « Genève en 1603 », dans *Mélanges d'histoire économique et sociale en hommage au Professeur Antony Babel à l'occasion de son 75^e anniversaire*, Genève, impr. de la « Tribune de Genève », 1963, t. 1, p. 323-324.

À la lumière de l'histoire récente d'une cité héroïsée, ces différents éléments stéréotypés, qui glissent des discours aux pratiques sociales, cimentent une appartenance commune.

Glissement confessionnel

À la faveur du basculement de la cité de Genève dans le camp de la Réforme et de son engagement dans le mouvement réformé, chacun de ces éléments se charge de sacré. Débordant le cadre de l'exaltation du patriotisme citoyen, ces différents arguments résonnent dans le champ de la polémique confessionnelle.

Ainsi, faisant écho aux divers récits fabuleux des origines de la cité, les auteurs réformés travaillent, par exemple, à ancrer l'Église de Genève, fondée par un des septante disciples du Christ, voire par les apôtres eux-mêmes, dans une filiation mythique. Ainsi l'auteur des *Chroniques de Genève écrites au temps du roi Henri IV* :

140

Il y a une certaine vieille chronique non encore imprimée et de laquelle l'auteur n'est nommé, racontant que Paradocus, qui a esté l'un des septante disciples de Nostre Seigneur Jésus-Christ, avec St Denis, feurent ceux qui fondèrent l'église soit temple de St Pierre de Genève [...] ce que de mesme ce trouve confirmé par un mémorial escrit à la main en quelques feulliets d'un vieulx exemplaire de la Bible [...] auquel mémorial est en outre contenu comme l'église de Genève avoit esté fondée par les Apostres et leurs disciples²⁸.

Il s'agit bien sûr par là d'assurer à Genève, qui a officiellement fait le choix de la Réforme en 1536, une continuité avec l'Église primitive, pour mieux couper court aux accusations de nouveauté et de rupture, dont les libelles catholiques font un argument de poids. La situation géographique de carrefour de Genève est dans la même perspective, l'objet d'une large récupération confessionnelle. Quand les pasteurs de Zurich écrivent à Calvin en 1541 pour le persuader d'accepter un retour à Genève, ils convoquent l'argument de la position de Genève, « trop importante entre l'Allemagne, la France et l'Italie, pour [qu'il ne tente] pas d'en faire une citadelle de la foi »²⁹. On récupère de la même manière dans le champ confessionnel, le motif des fortifications qui deviennent le symbole de la cité du Refuge, comme chez Antoine Froment qui écrit que « [Dieu] a préservé [Genève] de tous ses

²⁸ *Chroniques de Genève écrites au temps du roi Henri IV* (rédigé anonymement vers 1600), dans *Mémoires et Documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, 1886, t. XXII, p. 268-269, extrait en partie cité par Anne-Marie Puis et Liliane Mottu-Weber (dir.), *L'Économie genevoise, op. cit.*, p. 4.

²⁹ *CO*, t. 11, 186-188 (4 avril 1541), cité par Alain Dufour, « Le mythe de Genève », art. cit., p. 500.

ennemis jusques à présent, pour en fayre ung refuge de fidèles, ung bouclier et boullvard contre les ennemy de vérité »³⁰. On récupère celui des libertés genevoises, qui ancrent la cité dans un destin de lutte contre toute forme de tyrannie. La Genève qui s'est libérée de la tutelle de la Savoie et du prince-évêque, est aussi celle qui lutte au corps à corps avec la tyrannie romaine³¹. Le jésuite italien Pinelli qui passe par Genève en 1580, évoque, dans un récit de son voyage daté de 1596-1606, l'image d'une « cité bienheureuse, nouvelle lumière de l'Évangile » que les voyageurs qu'il rencontre avant d'entrer dans la ville lui proposent : il résume parfaitement l'ancrage confessionnel d'un mythe né sous des auspices politiques³².

Les différents éléments de cette image mythique confessionnalisée, largement attestés chez des fidèles étrangers exilés à Genève, circulent à l'échelle de l'Europe, par le biais de lettres ou de petits opuscules polémiques. Les Français sont nombreux à prendre acte de l'élévation de l'image de Genève au rang de lieu commun du polémique, mais des Italiens vont dans le même sens et au-delà, John Knox affirme notamment qu'on ne trouve ailleurs qu'à Genève, fidèles aussi « sincèrement réformés »³³.

Surcharge sacrée

Un troisième élément s'ajoute à cette toile de fond sur laquelle Calvin dessine sa propre image de Genève. Il s'agit de l'image noire de Genève, qui se construit dans le milieu des opposants au calvinisme et que les historiens du polémique ont bien identifiée.

30 Antoine Froment, *Actes et gestes merveilleux de la cité de Genève*, éd. Gustave Revilliod, Genève, J.-G. Fick, 1854, p. XVIII.

31 Voir par exemple cette décision des ministres de Genève : « A esté arresté que jamais nous ne consentirions que messe ne aucun exercice de papault se fist sur la terre de Geneve, laquelle Dieu par sa grace avoit purgee de ces ordures », dans *Registres de la Compagnie des Pasteurs de Genève*, 1565-1574 (2 octobre 1573), éd. Olivier Fatio, Olivier Labarthe, Genève, Droz, 1963, t. III, p. 113.

32 « Le soir précédant mon arrivée à Genève [...], d'autres voyageurs arrivèrent à l'auberge dont un hérétique fervent qui faisait d'amples louanges de Genève [...], louant le nouvel Évangile, et ce qu'il appelait la nouvelle lumière de la bienheureuse cité de Genève, vers laquelle les gens se précipitaient depuis toutes les parties du monde pour être éclairés » : Mario Scaduto, « La Ginavra di Teodora Beza nei ricordi di un Gesuita lucano, Luca Pinelli (1542-1607) », *Archivum Historicum Societatis Jesu*, t. XX, 1951, p. 117-142, ici p. 133, cité par Daniela Solfarolli-Camilocci, « Celui qui dans celle ville et parmi les calvinistes est comme un pape », art. cit., p. 102 (c'est nous qui traduisons).

33 « *In other places, I confess Christ to be truly preached; but manners and religion so sincerley reformed, I have not yet seen in any other place* », lettre à Mrs Locke (9 décembre 1556), cité par Robert M. Kingdon, *Geneva and the Coming of Wars of Religion, 1555-1563*, Genève, Droz, rééd., 2007, p. 21.

Cette légende noire se construit dès les lendemains de la Réforme genevoise de 1536, sous la plume de nostalgiques de l'ordre ancien³⁴. Un nouveau souffle y est apporté au cours des années 1550, dans des écrits anti-calviniens et anti-calvinistes d'anciens habitants de Genève bannis ou exilés. Qu'ils s'agisse d'individus retournés dans le giron de l'Église catholique comme Jérôme Bolsec, de partisans de l'« entre-deux-chaires » comme François Baudouin, de dissidents de la Réforme des cercles bâlois ou d'opposants politiques de la faction perriniste en fuite en territoire bernois, tous s'accordent à peindre Genève et Calvin, qui la dirige en tyran cruel, sous les traits les plus sombres. Une amplification de ce contre-mythe se produit dans le même temps, au moment où les libellistes catholiques investissent l'arène polémique et exploitent à leur tour l'arme que constitue la légende noire de la cité lémanique³⁵.

142

Le premier élément stigmatisé dans les écrits qui suivent l'adoption de la Réforme, est l'élan iconoclaste, qui dans l'imaginaire genevois, signe l'entrée de la cité dans le règne de l'Évangile mais qui est interprété par les libellistes catholiques, comme le geste inaugural d'une cité qui choisit d'abandonner la religion, de s'offrir à l'immoralité et d'ouvrir ses portes à tous les débauchés. Artus Désiré enrichit la palette argumentative en stigmatisant le danger que représente une cité genevoise qui travaille dans le secret, en mobilisant l'imprimé notamment, à la ruine de la chrétienté³⁶. Au début des années 1560, à l'image des écrits de Ronsard, l'image sombre de Genève se détache sur un fond de

34 Voir le poème de Frère Jean Gacy de Cluses, confesseur des religieuses de Genève, *La Deploration de la Cité de Genesve sur le faict des hereticques qui l'ont Tiranniquement opprimee*, [Lyon, Pierre de Sainte Lucie, 1536 ?].

35 Voir l'exemple relayé par Calvin dans sa *Congratulation à vénérable prestre Messire Gabriel de Saconnay, précenteur de l'église de Lyon, touchant la belle préface et mignonne dont il a reparé le livre du roi d'Angleterre*, [Genève, Conrad Badius, 1561], dans Jean Calvin, *Recueil des Opuscles, C'est à dire, Petits traitez de M. Jean Calvin. Les uns reveus et corrigez sur le Latin, les autres translatez nouvellement de Latin en François*, éd. Théodore de Bèze, Genève, Baptiste Pinereul, 1566, rééd. sur CD-rom, Genève, Droz, 2000 [abrégé *Opuscule* par la suite], p. 1824 (« Quant à ce qu'il est si enragé contre la ville de Geneve, à fin qu'il ne pretende une fausse couverture de quelque zele, je découvriray l'origine de sa haine, dont il apperra que ce n'est que pour son regard particulier ») et p. 1838 (« C'est qu'il appelle Geneve, Gehenne, reiterant ce nom en chacune page »). Sur cette chronologie, voir Francis Higman, « The Origins of the Image of Geneva », art. cit., p. 21 ; Daniela Solfarolli-Camilloci, « Celui qui dans celle ville et parmi les calvinistes est comme un pape », art. cit., p. 102.

36 « Ilz fortifient tous les jours leur dite ville, dont la plus part des murailles sont basties, et renforcées des reliquaires de France, par les apostatz qui desrobent calices et autres sacrez vaisseaux lesquelz ilz vendent au maistre des monnoyes, qui est cause de faire cent mille larcins au pais de pardeça » : Artus Désiré, *Le combat du fidelle papiste pelerin romain, contre l'apostat priapiste tirant à la synagogue de Geneve maison babylonique des lutheriens. Ensemble la description de la cité de Dieu*, Rouen, Robert et Jean du Gort, 1550, cité par Daniela Solfarolli-Camilloci, « Celui qui dans celle ville et parmi les calvinistes est comme un pape », art. cit., p. 103.

plus en plus nettement politique : face aux « chenilles » qui « en un monceau », « telle tourbe enragée », sortent de la cité genevoise et qui menacent de dévorer une France aux abois, le poète appelle de ses vœux une intervention royale³⁷.

La lecture comparée de libelles protestants et catholiques permet de souligner la circulation et le remploi par inversion du même arsenal d'arguments issus de l'imaginaire civique. Ainsi, prenons l'exemple de l'exaltation de la liberté retrouvée depuis la prise d'indépendance politique de la cité en 1526, auquel fait écho le motif récurrent de la libération de la tyrannie romaine et de l'avènement du règne de l'Évangile. Dans la sphère réformée, Genève ainsi décrite comme un espace de liberté, où l'on peut sans crainte professer la vraie foi et pratiquer le véritable culte évangélique. Dans les libelles catholiques, la liberté qui règne à Genève est admise, sur le mode de la concession, mais c'est pour mieux la condamner. Par un renversement de l'argument, cette liberté devient, sous la plume des libellistes catholiques, un vibrant symbole du caractère profondément séditieux de la cité genevoise. La lutte contre la tutelle de l'évêque et de la Savoie est stigmatisée comme une rébellion, marque évidente de l'orgueil débordé de l'hérétique. On se souvient en ce sens notamment des vers de Ronsard tirés de la *Continuation du discours des misères du temps* :

Une ville est assise és champs Savoysiens,
 Qui par fraude a chassé ses Seigneurs anciens,
 Miserable séjour de toute apostasie,
 D'opiniastreté, d'orgueil et d'heresie,
 Laquelle (en ce-pendant que les Rois augmentoient
 Mes bornes et bien loin pour l'honneur combattoient)
 Appelant les banis en sa secte damnable,
 M'a fait comme tu vois chetive et miserable³⁸.

Le motif d'une Genève rebelle à son prince s'amplifie par l'inversion du thème de la libération du règne de l'idolâtrie et de la tyrannie catholique : le récit de l'abolition de la messe et de la destruction des images, exalté dans les publications protestantes comme un acte de nécessaire purification, est commenté dans les libelles catholiques comme le signe d'un basculement

37 « Ainsi lors que mes Rois aux guerres s'efforçoient, / Toutes en un monceau ces chenilles croissoient : / Si qu'en moins de trois mois telle tourbe enragée / Sur moy s'est espandue, et m'a toute mangée. [C'est ici la France qui parle] », Pierre de Ronsard, *Continuation du discours des misères de ce temps* [Paris, Gabriel Buon, 1564, v. 353-356], dans Pierre de Ronsard, *Œuvres complètes*, éd. établie, présentée et annotée par Jean Céard, Daniel Ménager et Michel Simonin, Paris, Gallimard, 2 vol., t. II, p. 1005. Voir Francis Higman, « The Origins of the Image of Geneva », art. cit., p. 31.

38 Dans Pierre de Ronsard, *Œuvres complètes*, op. cit., p. 1004, v. 321-328.

dans le règne du désordre³⁹. Rebelle et subversive, Genève devient un lieu de débauche. Les *Grandes chroniques et annales de Passe-Partout* d'Artus Désiré, qui affirme avoir visité Genève incognito⁴⁰, opèrent de manière exemplaire ce renversement du mythe genevois et ce processus d'amplification polémique. Au personnage de Passe-Partout de retour d'un voyage à Genève, celui de Maître Pierre demande ainsi :

Vis-tu point l'église saint Pierre
Et l'ordre qui est aujourd'huy ?

Et Passe-Partout de répondre, accumulant les figures du renversement :

Je vy l'onction destruite,
Les saintz sacremens abolis,
Les fons d'immondices remplis,
Images et vaisseaux cassez,
Les gens de servir Dieu lassez,
Et cent mille autres grans scandales
Les uns y vont par gourmandise
Les autres par lubricité :
De sorte qu'en ceste cité
Il s'y transporte de tout lieux
Gens malvivans, luxurieux,
Comme sont moines reniez,
Malheureux excommuniéz,
Voleurs, sacrilèges, brigans,
Bandoliers, Yvrongnes, gourmans,
Dames, bourgeoises, damoiselles,
Infames putains, maquerelles,
et toutes sortes de méchans
Qui vivent à leur mode et guise⁴¹.

Sous la plume de Désiré, Genève devient un repère de bandits qui s'y massent, attirés par l'impunité qui y règne. L'abolition de la messe et l'iconoclasme

39 Voir Artus Désiré, préface des *Combatz du fidelle chrestien* [fol. A 3v-4v], cité par Francis Higman, « The Origins of the Image of Geneva », art. cit., p. 28.

40 *Ibid.*, p. 28. Artus Désiré, « Et premier que commencer ceste œuvre j'ay voulu aller jusques audit lieu, afin de mieux scavoir parler de leur détestable vie » [fol. A 3v].

41 Artus Désiré, *Grandes chroniques et annales de Passe-partout* [Paris, 1558], dans *Les Genevois en 1558 d'après un libelle contemporain, Mémoires et documents publiés par la société d'histoire et d'archéologie de Genève*, éd. Alfred Cartier, 1893-1901, t. XXV, p. 163-201, cité par Alain Dufour, « Le mythe de Genève », art. cit., p. 512.

inaugural, dans une inversion du sens purificateur que leur assignent les écrits protestants, sont décrits comme des vannes ouvertes à un élan de débauches.

L'image noire de Genève s'enrichit enfin d'invectives prophétiques, comme dans ces vers de Sébastien FONSELET construits sur l'inversion de la nouvelle Jérusalem décrite au chapitre XXII de l'Apocalypse :

Miroir dorgueil Ierusalem charnelle
Viel plomb doré reblanchie paroi
Presche tu Christ et tu es modelle
Presche tu Christ et fais contre sa Loy
De charite nas aulcune estincelle
Ton cruel Chauluin homme de faulx aloy
Pire qung Cayphe ou prebstre de la loy
Poursuit chrestiens soub umbre de bon zelle
Et tu maintains son iniuste querelle
Attens attens ung merueilleux esmoy
Malheur sur toy o cite trescruelle⁴².

Évoquant la visite qu'il aurait faite à Genève, Artus Désiré voit dans l'interdiction de la messe et le bris des images, « l'abomination de la désolation » prédite dans le Livre de Daniel et inscrit l'histoire de Genève dans le temps de la Fin des temps⁴³. Dans une évolution ultime du modèle, l'image sombre de Genève se charge ainsi d'un poids eschatologique et l'on plaque sur elle, le modèle apocalyptique de la Grande Prostituée.

UN DISCOURS CALVINIEN DE DÉMYTHIFICATION

Le refus du pathos

L'image de Genève est ainsi travaillée par un rêve forgé à l'épreuve de l'histoire récente de la République et parallèlement saturé d'une charge polémique polarisée. C'est dans cet espace imaginaire surchargé que le réformateur Calvin doit prendre position. L'on pourrait s'attendre à ce qu'en habile polémiste, il se saisisse du mythe de Genève à son profit et à ce qu'il fasse de l'image exemplaire de la cité, un argument propre à persuader les chrétiens de faire le choix de la

⁴² Sébastien FONSELET, dizain « Contre la Sodome abhominable qui maintient leurs bourdelaiges retenantz avec ce les femmes daultroy », inséré dans une missive à son épouse, *CO*, t. 15, col. 182.

⁴³ Artus Désiré, préface des *Combatz du fidelle chrestien*, *op. cit.*, [fol. A 3v], cité par Francis HIGMAN, « The Origins of the Image of Geneva », *art. cit.*, p. 28.

Réforme. C'est tout le sens des formules de l'Anglais Goodman, réfugié pour un temps à Genève et qui évoque rétrospectivement la cité en ces termes :

... trois et quatre fois heureux, [nous] avons joui longtemps d'une parfaite tranquillité de conscience dans votre bienheureuse cité de Dieu. Le souvenir m'en est si doux qu'il suffit non seulement à diminuer pour moi la dureté de l'épreuve, mais à la supprimer entièrement⁴⁴.

La position de Calvin est cependant moins tranchée et il semble se méfier, sur ce point, de ce type d'argumentation par le pathos.

En 1539 par exemple, depuis son séjour strasbourgeois, Calvin répond au cardinal Jacopo Sadoletto qui a tenté, dans une lettre, de convaincre les Genevois de revenir dans le giron de l'Église. On peut lire dans cet opuscule, toute la méfiance du réformateur à user des ressorts du mythe de Genève. Au cardinal dont il démonte le discours qui ne reposerait que sur une vaine flatterie et une exaltation nostalgique des sentiments, Calvin oppose une argumentation strictement doctrinale⁴⁵. Il se refuse à faire jouer les références mythiques collectives autant qu'à stimuler un sentiment d'appartenance genevoise pour convaincre ses lecteurs du bien-fondé de leur choix de 1536⁴⁶. Il faut donc être conscient que les choix d'écriture de Calvin se déterminent en fonction d'un mythe qui se développe pour sa plus grande part, en dehors de son impulsion.

146

44 Lettre de Goodman à Calvin, 13 février 1561, *CO*, t. 18, p. 304, citée et traduite par Charles Martin, *Les Protestants anglais réfugiés à Genève au temps de Calvin, 1555-1560. Leur Église, leurs écrits* [1915], Genève, A. Jullien, rééd. 2009, p. 369.

45 « Depuis peu de temps en çà, tu as rescrit lettres au conseil et peuple de Geneve : par lesquelles tendois d'esprouter leurs cœurs, savoir s'ils voudroyent eux reduire sous la puissance et tyrannie du Pape, de laquelle ils ont esté une fois delivrez et affranchis. Et par ce qu'il n'estoit expedient user d'asperité envers ceux, de la faveur desquels tu avois besoin pour obtenir ta cause: en icelles tu as usé de l'office d'un bon orateur. Car du commencement as tasché par douces parolles à les flatter et circonvenir, cuidant les attirer à ton opinion : rejetant toute la malveillance et aigreur sur ceux, par le moyen desquels ils se sont substraits d'icelle tyrannie. Là où tu viens impetueusement, et comme à bride avallee, desgorger contre ceux, qui (selon ton dire) sous ombre et pretexte de l'Évangile, par cavillations et tromperies, ont mis ceste povre ville en telle turbation de l'Église (de laquelle tu te plains) et en tel trouble de la religion. [...] Et pour certain, si premierement tu ne fais foy de ton intégrité, tu te rens merueilleusement suspect : veu que toy, qui es un estranger, qui n'as eu par ci devant aucune cognoissance ne familiarité avec le peuple de Geneve : et maintenant tout à coup tu te dis avoir envers eux une singuliere amour, et benevolence : de laquelle neantmoins jamais n'en sortit fruit ou apparence aucune », Jacopo Sadoletto & Jean Calvin, *Epistre de Jacques Sadolet cardinal, enovoyée au Senat & Peuple de Genève : par laquelle il tasche les reduire souz la puissance de l'Evesque de Romme. Avec la response de Jehan Calvin, translattées de Latin en François*, Genève, Michel Du Bois, 1540, *Opuscule*, p. 144 et 146.

46 Voir Alain Dufour, « Le mythe de Genève », art. cit., p. 497-498.

Au-delà de cette méfiance du polémiste à l'égard d'une argumentation par le pathétique, la responsabilité de Calvin pasteur le pousse à opérer une prudente déconstruction de l'image de Genève qui circule alors sur la scène religieuse. Pour contrer les accusations des libellistes catholiques qui stigmatisent la Babylone genevoise, il serait aisé d'opérer par simple inversion. C'est bien là la stratégie adoptée par exemple, par l'éditeur réformé Jean Crespin qui place un poème exalté de Jean Tagaut en tête de son martyrologe. Le poète y fait briller l'image glorieuse d'une Genève, nouvelle Jérusalem. Inspiré par la nouvelle Jérusalem du chapitre xxii de l'Apocalypse autant que par le sombre tableau des libelles catholiques dont il inverse les arguments, Tagaut évoque une cité aux couleurs de paradis, environnée d'anges et sise dans un paysage lumineux⁴⁷. Ce n'est pas là le propos de Calvin qui ne se risque pas à manier en de telles circonstances, le thème de la Jérusalem céleste. Il faut lire cette démythification à l'aune d'une sollicitude pastorale : responsable devant Dieu de la conservation d'une institution ecclésiale purifiée, Calvin doit veiller à ne pas revenir en arrière, à ne pas forger une nouvelle ville sainte qui risquerait de donner prise aux risques et aux accusations d'idolâtrie. Cette préoccupation de tous les instants est sensible dans cet extrait d'une lettre de 1552 à l'Église de Londres :

Le dy cecy pource que iay entendu quon leur a reproche quilz vouloient faire ung idole de moy, et de Geneve une Ierusalem. Le nay pas merite de vostre eglise quon me y traite ainsi, et quand il y auroit dix fois plus dingratitude, ie ne laisseray point de pourchasser vostre bien. Mais ie suis contraint de vous en advertir, pource que telles fascons de faire ne sont que pour ruiner plustost que pour edifier⁴⁸.

47 « *Te circum mille Aligera super ardua Jurae : / Quales ille olim vidit stupefactus apertis / Prospiciens oculis cani latera ardua montis / Cingere, et innumeros lucere ardentibus armis, / Haec tibi, Hieropolin, vigilat custodia pernox [...]* (« Autour de toi mille anges ailés sur les crêtes du Jura, / C'est ainsi que je les ai vus naguères, sidéré, yeux ouverts, / Entourer les raides pentes de la montagne blanche, / Et je les ai vus luire innombrables, portant des armes brillantes, / Formant pour roi, une garde toute la nuit, ô ville sainte ! »), Jean Tagaut, « *Protrepticon ad Hieropolin* », dans Jean Crespin, *Actiones et monumenta martyrum, qui a Wicleffo et Husso ad nostram hanc ætatem in Germania, Gallia, Anglia, Flandria, Italia, et ipsa demum Hispania, veritatem Euangelicam sanguine suo constanter obsignauerunt*, Genève, Jean Crespin, 1560. Voir Marcel Raymond, « Jean Tagaut, poète français et bourgeois de Genève », *Revue du XVI^e siècle*, t. 25, 1935, p. 98-140.

48 Lettre de Calvin à l'Église de Londres, 27 septembre 1552, CO, t. 14, lettre n°1653, col. 363. Exemple cité par Alain Dufour, p. 508.

Point donc chez Calvin de glorification du lieu ni de sanctuarisation de Genève. Déconstruire le mythe de Genève est donc une autre manière de lutter contre l'idolâtrie qui menace le cœur de l'homme, toujours prompt à se faire des images. C'est aussi une façon pour Calvin, gardien du troupeau des fidèles, de rejeter au loin le surcroît eschatologique angoissant qui charge ces évocations apocalyptiques de Babylone et de Jérusalem.

Calvin entreprend dans le même temps la déconstruction du mythe d'une Genève exemplaire, d'une cité de Dieu. Songeons notamment à cette remarque du réformateur aux Genevois extraite de son 23^e sermon sur l'Épître aux Éphésiens : « Il est certain que la ville de Genève devrait être comme une lampe ardente pour éclairer ceux qui sont encore éloignés de l'Évangile. Or on voit comme il en va »⁴⁹. Bien décidé à mettre à distance les expériences des réformateurs radicaux qui ont cherché à édifier des communautés de parfaits⁵⁰, Calvin ne peint pas Genève comme une cité de perfection mais la regarde plutôt comme une communauté sur la voie de la sanctification. On mesure ici le décalage entre l'enthousiasme hyperbolique des réfugiés qui exaltent la nouvelle Jérusalem, et le souci pastoral de Calvin qui en appelle plutôt au paradigme de l'ancien Israël à la nuque raide⁵¹.

Théocentrisme

La déconstruction du mythe genevois trouve donc son sens dans une relation horizontale du pasteur au fidèle qu'il faut garder sur le chemin de la sanctification, mais elle s'enracine aussi dans une relation verticale du Créateur à la créature. Ainsi, quand il s'agit pour Calvin en 1541 de jauger l'opportunité d'un retour dans la cité genevoise qui l'a chassé en 1538, c'est la divine puissance et non le mythe de Genève qui sert de socle à l'argumentation du réformateur. Calvin n'emboîte pas le pas aux pasteurs de Zurich dans leur exaltation de la situation privilégiée de la ville et de l'enjeu qu'elle constitue dans le combat confessionnel

49 23^e sermon sur l'Épître aux Éphésiens (1558), *CO*, t. 51, col. 537.

50 Voir Jacques Solé, *Les Mythes chrétiens de la Renaissance aux Lumières*, Paris, Albin Michel, 1979.

51 « Et aujourdhuy nous voyons quel besoin nous avons de penser à nous, et aux biens que Dieu nous a faits. Car quel s'est-il montré envers nous ? ie di quand il ne seroit question que des biens de ce monde. Ne parlons point de chacun : mais parlons en general de ce lieu ici. Helas ! il y a eu oppression, et servitude, et sembloit bien que ce fust un lieu destiné du tout à ruine, qu'il n'y eust plus nul espoir quant aux hommes : et Dieu non seulement y a planté sa parolle, mais il y a adiousté encores de superabondant la liberté : il y a mis le repos que nous voyons. Tous les autres Pays sont en trouble, en fascherie, et comme exposez en proye : et cependant Dieu nous donne ici relasche. Helas, n'est ce pas afin que nous ayons tant plus de loysir de le servir et honorer ? Et on voit au contraire les villenies, et dissolutions qui ont la vogue plus qu'iamais : que d'autant plus que nous avons de repos, il n'est question que de se rebecquer contre Dieu, il n'est point memoire de penser combien il s'est montré liberal envers nous », 3^e sermon sur Deutéronome VIII (août 1555), *CO*, t. 26, col. 623.

alors engagé. Délaissant ces éléments caractéristiques du mythe de Genève, il écrit à Farel que s'il revient à Genève, c'est moins pour s'y mettre au service d'un destin urbain que pour remplir une vocation dictée par Dieu seul. Ne faisant aucune mention d'un quelconque intérêt pour l'enjeu que constituent la ville et ses atouts, il met en avant la main de Dieu seule⁵². Dans un mouvement de refus du mélange des choses de Dieu avec celles du monde, Calvin n'a de cesse de séparer sa vocation, son œuvre dans la ville, son attitude face à celle-ci, de toute réalité humaine, de tout sentiment personnel ou de tout enjeu politique.

Les passages si célèbres de la préface au *Commentaire des psaumes* de 1557⁵³, dans lesquels Calvin évoque rétrospectivement son installation imprévue dans la cité genevoise en 1536 et son retour à contrecœur en 1541, ne doivent être simplement lus comme les signes d'un désamour. Au-delà du fait que Calvin n'éprouve pas d'attachement pour Genève, la source laisse apparaître la manière dont le réformateur joue de l'image négative de la ville. La ville lui sert de faire-valoir, elle sert de décor à la mise en scène d'un moi théâtralisé, qui ne se vit que dans l'abandon au service de Dieu.

Vidée du pathos et de la surcharge mythique qui la grèvent, l'image calvinienne de Genève s'inscrit résolument dans une pastorale de sanctification progressive de la communauté et d'exaltation de la toute-puissance divine.

UNE VISION OUVERTE

Calvin ne se contente pas d'une déconstruction mais entend proposer une image re- et réformée de la cité lémanique. Dans une dialectique dynamique avec ses sources (l'Écriture avant tout) et ses opposants (les « Enfants de Genève » ou perrinistes en particulier, qui refusent cette évolution)⁵⁴, une fabrique imaginaire accompagne l'entreprise de démythification ainsi mise au jour.

52 « Vous m'êtes témoin avec le Seigneur que je n'ai été retenu [à Genève] que parce que je n'osois pas secouer le joug de la vocation », lettre de Jean Calvin à Guillaume Farel, *CO*, t. 11, col. 90-93.

53 Jean Calvin, *In librum Psalmorum, Johannis Calvini commentarius*, Genève, Robert Estienne, 1557 ; Première édition française : Jean Calvin, *Le livre des Pseaumes exposé par Jean Calvin. Avec une table fort ample des principaux points traitez és Commentaires*, Genève, Conrad Badius, 1558, *CO*, t. 31, col. 13-36 (le texte original latin de 1557 et la version française de 1558 sont édités en vis-à-vis) et Jean Calvin, *Œuvres*, éd. Francis Higman, Bernard Roussel, Paris, Gallimard, 2009, p. 107-120.

54 Sur les tensions qui troublent la cité genevoise et la faction des « Enfants de Genève », opposée à Calvin et aux pasteurs français, voir William G. Naphy, *Calvin and the Consolidation of Genevan Reformation*, Manchester/New York, Manchester University Press, 1994, en particulier p. 167-207.

La lecture des sources calviniennes permet d'abord de souligner le glissement qui s'opère du site au peuple, de la ville à la communauté. Influencé par le modèle paulinien⁵⁵, Calvin fait de la communauté des fidèles, l'objet des promesses divines : « Le Seigneur par sa puissance et bonté admirable, nous ayant delivrez de ceste horrible tyrannie de l'Antechrist de Rome nous donne aujourd'huy la charge de réédifier Jérusalem sa sainte cité, c'est-à-dire l'Église »⁵⁶.

Pour vouer à Dieu un culte conforme à l'Évangile, il n'est point besoin d'un site privilégié mais plutôt d'un peuple consacré, ainsi que Calvin l'explique au remède XIV de ses *Articles de la faculté de Paris* (1544) : « Jesus-Christ a osté toute différence de lieux, en disant, l'heure est venue que les vrais adorateurs n'adoreront plus Dieu en ceste montagne ni en Jerusalem : mais adoreront Dieu en esprit et en verité »⁵⁷.

150

Le projet de société défendu par Calvin, repose sur la volonté de vivre selon l'Évangile. Dans ses yeux, Genève, ville-Église, doit devenir un peuple uni dans la marche vers la sanctification, à l'image d'Israël libéré, en route vers Canaan. On pense ici au serment imposé aux nouveaux arrivants à Genève : ces derniers jurent de « vivre selon la Sainte Religion evangelique icy purement annoncée et selon la Sainte Réformation d'icelle »⁵⁸. C'est bien ici la communauté d'existence et de foi qui fait le ciment de la nouvelle identité genevoise. Sans avoir recours au passé, ni faire usage des éléments du mythe genevois, Calvin envisage une image de Genève uniquement fondée sur le respect de la parole de Dieu, « scriptocentrée », si l'on peut dire.

Un tel glissement, de la localité privilégiée au peuple consacré, s'incarne parfaitement dans la métaphore biblique du corps, dont Calvin use volontiers. À partir de son retour à Genève en 1541, il s'attache à ancrer sa vision de la ville : celle d'un corps purifié et digne du Christ qui est sa tête. C'est en ce sens que la discipline ecclésiastique incarnée par le Consistoire est élevée au rang d'élément-clé de l'identité réformée, au risque de se heurter à d'autres éléments identitaires traditionnels.

⁵⁵ 1 Cor. III, 16 ; Éph. II, 19-22 ; Rom. X.

⁵⁶ Jean Calvin, *Response aux calomnies d'Albert Pighius. Contenant la défense de la saine et sainte doctrine contre le franc arbitre des papistes : par laquelle est monstre que la volonté de l'homme est naturellement serve et captive de péché : et aussi est traicté par quel moyen elle vient à estre affranchie, et mise en liberté*, Genève, François Jaquy, Antoine Davodeau & Jacques Bourgeois, *Opuscule*, p. 259.

⁵⁷ Jean Calvin, *Les Articles de la sacrée Faculté de Theologie de Paris, concernans nostre foy et religion chrestienne, et forme de prescher. Avec le remède contre la poison*, Genève, Jean Girard, 1544, *Opuscule*, p. 488.

⁵⁸ *Livre des habitants de Genève*, éd. Paul-F. Geisendorf, Genève, Droz, 1957-1963, 2 vol., t. I, p. IX.

Notons que la promotion de cette image de Genève, qui est le reflet d'une entreprise de conversion profonde du corps social, rencontre les réactions violemment négatives de nombre de Genevois d'origine, qui se sentent comme dépossédés des éléments qui cimentent traditionnellement la communauté. Pour concrétiser l'image d'une Genève, corps uni et pur, Calvin et les pasteurs de Genève entreprennent, au-delà de la seule surveillance de l'orthodoxie des fidèles, de réformer les rites de passage, de moraliser les espaces de sociabilité et loisirs traditionnels ou de combattre des signes identitaires. Considérées comme entachant l'honneur de Dieu, ces pratiques doivent être abolies et la communauté réformée dans ses temps, ses espaces et ses signes, pour ne plus faire corps qu'en vertu de la Parole. C'est cette entreprise que Philibert Berthelier, illustre figure de l'élite genevoise et farouchement opposé à Calvin, dénonce avec verve :

Vous êtes pire que Juifs et idolâtres. Ceux-ci faisaient sacrifices de veaux et autres bêtes ; vous, vous sacrifiez des hommes, vous tranchez du prince de Genève et mettez le feu au lieu de la paix entre les citoyens ; vous voulez faire le pape, et n'êtes qu'un hérétique avec votre prédestination. Si vous sortez du territoire vous n'y retournerez pas⁵⁹.

C'est dans le contexte d'une réaction identitaire qu'il faut replacer la résurgence d'éléments familiers du mythe de Genève qui innervent les querelles entre pasteurs et fidèles genevois dans les années 1547-1555. L'étude systématique des Registres du Consistoire permet de relever par exemple, la récurrence du motif des Franchises, garantes des libertés et des privilèges des bourgeois et citoyens de la ville, convoqué dans la lutte contre la légitimité du Consistoire. Concédées en 1387 par l'évêque, les Franchises garantissent notamment aux bourgeois de Genève, le droit d'être jugés par des bourgeois de Genève⁶⁰. On comprend en quoi elles peuvent être mises au service de la lutte contre des pasteurs majoritairement français et un Consistoire considéré par nombre de Genevois, comme une institution étrangère liberticide importée⁶¹. Se multiplient aussi les

59 Procès des perrinistes (1555), déposition contre Philibert Berthelier, cité par Jean Gaberel, *Histoire de l'Église de Genève, depuis le commencement de la Réformation jusqu'en 1815*, Genève, J. Cherbuliez, 1858-1862, 3 vol., t. I, p. 416-417.

60 *Sources du droit du canton de Genève*, éd. Émile Rivoire, Victor van Berchem, Aarau, H. R. Sauerländer et Cie, 1927-1935, 4 vol., t. I, p. 201-203.

61 Voir par exemple l'attitude de François Favre qui accuse le Consistoire d'être « une [h]aute juridiction dessus la justice de Genève », dans Robert M. Kingdon (dir.), *Registres du Consistoire de Genève au temps de Calvin*, t. II, 1545-1546, éd. Thomas A. Lambert, Isabella Watt, Wallace McDonald, Genève, Droz, 2001 [abrégé *R. Consist.* par la suite], p. 146-148

cas de Genevois qui accusent les pasteurs et Calvin au premier chef, d'imposer au Conseil de la ville un joug étranger et clérical, qui gomme les libertés acquises par la République en 1536. Le 15 avril 1546, le pasteur Treppereau est ainsi convoqué au Conseil de Genève pour répondre de propos qu'il aurait exprimé au cours de son sermon à Celligny. Ses paroissiens l'accusent d'avoir dit en chaire : « Vous nestes que de dyables : pensez voz que ce pays soyt vostre ? il est à moy et à mes compaignons et serez gouvernes par nous que sumes estrangiers »⁶².

L'affaire n'a pas de suites mais montre bien que le souvenir de la domination étrangère de l'évêque est encore vivace dans les mémoires genevoises et peut se révéler efficace dans le cadre d'une rhétorique d'opposition politique. Calvin est aussi largement stigmatisé et, par exemple, traité de despote travaillant à « alinéer » Genève. On rapporte au Conseil que des rumeurs circulent dans les tavernes de la ville, selon lesquelles il contraindrait les étrangers à prêter serment entre ses mains plutôt qu'aux autorités de la ville⁶³. Après la défaite des « Enfants de Genève » suite aux émeutes du 16 mai 1555, les autorités de la cité entament nombre de poursuites et font notamment exécuter Claude de Genève⁶⁴. Deux épitaphes opposées sont conservées, qui illustrent bien la réalité d'une confrontation entre deux images de la ville de Genève. Le chroniqueur François Bonivard reproduit ainsi une épitaphe qui justifie la décision des autorités genevoises :

152

Pour estre tumbé au meschef,
Daimer plus un homme que Dieu,
Claude de Genève ha son chef
Faict clouer en ce présent lieu⁶⁵.

Une autre épitaphe anonyme présente la vision perriniste de cette exécution :

Seur et loyal fus à ma République,
J'ay pour Genève enduré grandz ennuis,

(25 février 1546). Son fils Gaspard refuse en Consistoire de répondre aux pasteurs et « ditz qu'il doyt seulement respondre à Monsieur le Sindicque et ex (sic) S^{rs} que sont bourgeois et citoyens et de la ville, aussi du Conceil », *R. Consist.*, t. II, p. 157-158 (4 mars 1546). Tivent Papa adopte la même attitude quand il refuse de se rendre au Consistoire et affirme son désir de ne répondre qu'au Conseil, *R. Consist.*, t. III, p. 45 (10 mars 1547).

⁶² Archives d'État de Genève, Registres du Conseil de Genève [abrégé RC par la suite], t. 41, fol. 73.

⁶³ RC, t. 45, fol. 295.

⁶⁴ William G. Naphy fait la liste des poursuites engagées par le Conseil de Genève : voir William G. Naphy, *Calvin and the Consolidation of Genevan Reformation*, *op. cit.*, p. 195.

⁶⁵ François Bonivard, *Advis et Devis sur l'Ancienne et Nouvelle police de Genève*, Genève, J.-G. Fick, 1865, p. 147. Voir William G. Naphy, *Calvin and the Consolidation of Genevan Reformation*, *op. cit.*, p. 196.

J'ay pour son heur, franchise et politicque
 Submis mon corps aux dangiers jour et nuict.
 O toy, passant, qui sabas te conduytz
 Pour tous ces biens, tu vois mon sang espandre,
 Mon chef coé et mon corps en l'er pendre,
 Indigne, hélas, de cest outrageux blasme.
 Mays tien toy seur que ce corps mourant,
 Que maint amy va tristement plorant,
 Le ciel joyeux a reçeu à soy l'asme⁶⁶.

Aux éléments traditionnels du mythe de Genève, sédimentés dans la seconde épitaphe de soutien au perriniste exécuté, s'oppose la vision calvinienne d'une cité gouvernée par les seules lois de Dieu.

Par-delà les murs

Ces luttes intestines ancrent Calvin dans sa vision. Loin de le convaincre d'adhérer aux éléments du mythe genevois cimenté dans l'exaltation des vertus locales, Calvin cultive sa posture d'exilé. Il regarde ailleurs.

Conscient du rôle international de la ville, Calvin revendique une définition de la ville par-delà les murs. Défaite de toute attache locale, la Genève de Calvin est une communauté réformée, soudée dans un même désir de servir Dieu sur le chemin d'une continuelle sanctification. Ces critères d'appartenance sont applicables à tous, Genevois d'origine ou non, et sont surtout exportables. Ainsi redéfinie, l'image de Genève devient extensive. Comme l'explique Calvin dans son 32^e sermon sur Daniel :

... quand la ville de Geneve ha receu l'Évangile, ce n'est pas seulement à fin que l'Évangile se presche à ceux qui sont natifs du lieu, mais il faut que ce soit comme une retraite, pour ceux qui sont fugitifs de tous costés, et qui ne peuvent pas servir à Dieu sous cette tyrannie du pape. Quand donc nous voions une telle benediction, prisons-la sur toutes choses⁶⁷.

66 Amédée Roget, *Histoire du peuple de Genève depuis la Réforme jusqu'à l'Escalade*, Genève, J. Jullien, 1870-1883, 7 vol., t. 4, p. 304 ; William G. Naphy, *Calvin and the Consolidation of Genevan Reformation*, op. cit., p. 197.

67 32^e sermon sur Daniel X, 14-20, CO, t. 41, col. 674.
 Sur l'élargissement des frontières et l'accueil des exilés, voir aussi par exemple : « Et que simaintenant nous avons prosperité, que cela ne nous face point eslever, et ne nous donne point occasion de nous plaire par trop. Et en general, tous Citoyens, et Bourgeois de Geneve, et tous Estrangers ne dovent-il pas adviser : Comment ? il n'y a pas long temps qu'ici en ceste ville nous estions en telle servitude et tyrannie, qu'il sembloit bien que iamais nous n'en deussions eschapper : il sembloit mesme que nous fussions comme un peuple abandonné, et desesperé : et nostre Dieu a regardé en pitié nos misereres, et y a proveu, voire d'une façon que

Dans la vision de Calvin, le « royaume du Christ », se développe à Genève mais d'une façon nouvelle et différente. La cité de Genève en ses murs n'est pas le *corpus Christianum* mais plutôt une tête de pont en vue de l'expansion du royaume de Christ. Les murailles de la cité ne sont pas là pour protéger un morceau de Paradis, des dures réalités extérieures du monde déchu. Elles ne sont pas non plus une barrière servant de clôture à un monastère civique, cité où la volonté de Dieu s'accomplirait et où la sainteté marquerait la vie quotidienne. Elles marquent les frontières extérieures d'un véritable arsenal théologique, où les artères conduisant hors de la cité sont plus importantes que les tours défensives. Calvin accomplit son œuvre de réformation non à Genève mais bien à partir de Genève⁶⁸. Plutôt qu'une image fermée car trop liée à ses réalités locales, Calvin propose à la communauté genevoise des critères d'appartenance élargis, qu'il propose à l'identique aux communautés réformées de l'étranger : « Quant à ceux qui babillent en se moquant de nous, à savoir si on ne peut aller en Paradis qu'en passant par Genève : je respons, que pleust à Dieu qu'ils eussent le courage de s'assembler quelque part au nom de Jésus-Christ »⁶⁹.

Ainsi peut-on être de Genève sans être à Genève. C'est en quelque sorte ce déblocage de l'image de Genève qui permet l'essor hors les murs de la dynamique calviniste.

Malgré le poids du mythe de Genève, Calvin parvient donc à imposer une nouvelle image de la cité, fondée sur l'autorité seule et absolue de l'Écriture.

Dans une vision élargie de la cité, il repousse les murs, il désenclave, avec des éléments qui annoncent ici l'évolution de la définition de la ville au cours du xvii^e siècle.

Mais ceci au prix d'un combat de tous les instants. La fabrique d'une image réformée de la ville ne s'effectue pas selon un processus linéaire mais bien dans une histoire heurtée, dans laquelle Calvin se jette corps et âme, conduit par son élan pastoral.

iamais les hommes n'eussent pensé, et qui mesme a surmonté nostre desir. Les Citoyens et Bourgeois qui ont cogneu les calamitez et miserres dont Dieu les a delivrez, n'ont ils pas bien occasion de magnifier une telle bonté, et misericorde ? et les Estrangers que Dieu a retirez ici, comme en son troupeau ne doyvent-ils pas cognoistre, hélas ! nous estions comme au gouffre d'enfer en ceste horrible dissipation de la papauté : et Dieu a eu pitié de nous, quand il luy a pleu nous tendre la main pour nous en retirer, et nous amener ici en son Eglise, pour estre adoré de nous d'un commun accord. Ainsi advisons de pratiquer ce passage, veu qu'il n'a point esté escrit seulement pour le peuple d'Israel : mais qu'il nous doit aujourd'huy servir plus que iamais », 3^e sermon sur Deutéronome VI, 10-13, CO, t. 26, col. 457 (24 juillet 1555).

68 Voir l'analyse d'Heiko Oberman, *The Reformation. Roots and Ramifications*, Edimbourg, T&T. Clark, 1994, p. 216.

69 Jean Calvin, *Quatre sermons de M. Jehan Calvin, traictans des matieres fort utiles pour nostre temps, comme on pourra veoir par la preface. Avec briefve exposition du Pseaume LXXXVII*, Genève, Robert Estienne, 1552, *Opuscule*, p. 858.

POSTFACE

Denis Maraval

Il n'est pas très facile de succéder à la crème des historiens réunis par Francine-Dominique Liechtenhan pour rendre hommage à Emmanuel Le Roy Ladurie. Une postface de ma part peut sembler incongrue, puisqu'un éditeur a plutôt vocation à rester dans l'ombre qu'à se faire valoir lui-même. J'ai donc été tenté d'abord de décliner l'offre de conclure ce volume et d'esquiver un pari en plus : tenir compte de trois générations de chercheurs. Comment ne pas faire de jaloux ?

Comme Dominique insistait et comme j'éprouve pour Emmanuel Le Roy Ladurie une affection qui ne nuit en rien à l'admiration, j'ai fini par accepter, à la condition que je n'aurais à produire qu'un témoignage qui pourrait apporter un peu de lumière sur l'homme et son « fonctionnement » : il est vrai que le métier d'éditeur n'est pas, là-dessus, le plus mauvais poste d'observation...

Je vais donc égrener quelques souvenirs et anecdotes qui me paraissent exemplaires.

Comme tout étudiant d'histoire, j'avais lu une partie des *Paysans de Languedoc* où j'avais observé que l'érudition n'était pas nécessairement aride et qu'elle pouvait donner à penser voire à rêver... *L'Histoire du climat depuis l'an mil* avait été l'un des deux ou trois livres qui m'avaient montré à quel point « l'histoire batailles » et « l'histoire politique » pouvaient paraître pauvres comparées aux voies inédites que pouvait ouvrir la « nouvelle histoire ». Plus tard, alors que j'étais un jeune éditeur, j'avais été émerveillé (et très envieux) du fabuleux succès de *Montaillou* : il m'avait enseigné une chose, que l'excellence de l'historien et de son travail ne s'opposaient pas au succès, bien au contraire. Je n'ai, depuis lors, jamais changé d'avis, car cette maxime s'est pour moi constamment vérifiée durant les 25 années où j'ai dirigé les collections chez Fayard.

Lorsque je suis entré dans cette maison en 1985, une belle surprise m'attendait : Claude Durand avait signé un contrat avec... Emmanuel Le Roy Ladurie pour ses projets sur les Platter. Les livres ne sont pas venus tout de suite, BN (pas encore BnF) oblige, mais ils ont été écrits jour après jour, et j'ai fini par publier une quinzaine d'ouvrages de l'illustre historien, pour certains sur des sujets tout à fait inattendus. Cela fait de Fayard l'éditeur principal de

l'un nos plus féconds auteurs : trois volumes relatifs aux Platter, quatre sur le climat, le grand travail sur Saint-Simon et la Cour, le volume *Ouverture, société et pouvoir* [...] dans l'histoire, la suite des écrits de Pierre Prion, etc., etc. Ce traitement de faveur qu'il nous a réservé, nous ne l'avons pas obtenu en le couvrant d'or au moyen d'à-valoirs élevés – ce qui pourtant aurait été justifié ces livres se vendent très bien ici comme à l'étranger – mais juste parce que nous avons noué au fil des années un très fort lien de confiance et d'amitié. Emmanuel est en effet, sur le plan des relations humaines aussi, un homme de la longue durée ; il ne se laisse pas apprivoiser facilement, car il est très attaché à sa liberté. Il faut avoir avec lui un commerce au long cours, lui consacrer du temps et ne jamais lui prêter une oreille distraite, car il y a toujours quelque chose à saisir derrière des propos en apparence sinueux et décousus ou encore portant sur des sujets à très long terme. Il faut aussi savoir que c'est un esprit universel et insatisfait. Pour notre plus grand bonheur, il n'estime jamais une recherche ou une enquête closes ; ses dossiers restent ouverts en permanence. Une anecdote : le comportement obscurantiste des grands médias lors de la tempête de décembre 1999, qui n'avaient pas même pensé à interroger un historien pour savoir si cet événement avait ou non des précédents, m'a conduit à interroger Emmanuel là-dessus et m'apercevoir qu'il continuait à nourrir un dossier « Climat » depuis les années 1960. Notre conversation m'a montré que le sujet le passionnait toujours et qu'il serait partant pour une nouvelle aventure éditoriale sur l'histoire du climat. Résultat dix ans plus tard : quatre livres et bientôt cinq qui ont entièrement fondé une discipline aujourd'hui indispensable aux sciences dites dures et propre à éclairer les débats sur le réchauffement.

Emmanuel est aussi l'opposé de l'historien spécialisé rigoureusement dans une époque, dans un espace et dans une approche et/ou dans une méthode. Tantôt, il estime que c'est le politique qui prime (*L'État royal*), le religieux et le social (*Montaillou*) qui l'emportent, ou encore le système des représentations qui comptent le plus (*Saint-Simon ou le Système de la Cour*). De la même façon, il refuse l'enfermement chronologique, ce qui donne les magnifiques résultats que vous connaissez tous. C'est le corollaire de l'ouverture permanente des dossiers. Cette générosité intellectuelle, cette ouverture aux travaux des autres, cette curiosité toujours en éveil ont fait vivre un éditeur généraliste comme moi dans un climat d'ouverture enthousiasmant. Qui m'a fait connaître l'existence du livre de René Weiss sur les derniers cathares de Montaillou ? Nul autre qu'Emmanuel. Qui insiste pour que la contribution de tel ou tel collaborateur spécialisé soit bien mise en valeur sur la couverture des livres, au risque d'agacer l'éditeur qui préfère toujours mettre en avant exclusivement le nom d'un auteur célèbre ? Encore Emmanuel !

Une telle capacité à partager et à dialoguer, chez un homme capable de se mettre à l'allemand à 60 ans pour comprendre la très difficile langue de la famille Platter, de s'emparer de sujets où il y a parfois plus de coups à prendre que de lauriers à recueillir de la part des collègues, tout cela montre bien que nous avons affaire à un historien hors du commun d'une culture et d'une curiosité universelles. Là est le secret : Emmanuel Le Roy Ladurie donne et partage parce qu'il possède beaucoup.

TABLE DES MATIÈRES

429

| | |
|---------------------------------------|----|
| Avant-propos | 7 |
| Francine-Dominique Liechtenhan | |
| Régions | 11 |
| Emmanuel Le Roy Ladurie | |

PREMIÈRE PARTIE

LE CLIMAT, L'HISTOIRE ET LE CHIFFRE

| | |
|--|----|
| Le climat au Moyen Âge : Italie du Nord, XI ^e -XIII ^e siècle | 43 |
| Luca Bonardi | |
| Climat et mortalité en France, de l'Ancien Régime à l'époque actuelle | 53 |
| Daniel Rousseau | |
| Climate Change: Observations, Projections, and General Implications for Viticulture and Wine Production | 61 |
| Gregory V. Jones | |
| Trente ans de nouvelle histoire anthropométrique (1979-2009) : esquisse d'un bilan | 81 |
| Laurent Heyberger | |

DEUXIÈME PARTIE
AUTOUR DES PLATTER

| | |
|---|-----|
| Emmanuel Le Roy Ladurie, les guerres de Religion ou quelques lignes de force d'une pensée de l'histoire | 99 |
| Denis Crouzet | |
| Du rêve à l'Enfer : Érasme et Bâle | 113 |
| Marie Barral-Baron | |
| Fabrique et usages de l'image de Genève dans les écrits de Calvin | 133 |
| Nathalie Szczech | |
| L'œil du touriste à Marseille : de l'étudiant bâlois Thomas Platter (1597) au dominicain aventurier Jean-Baptiste Labat (1706) | 155 |
| André Zysberg | |
| 430 Thomas Platter le Jeune à la découverte de la Catalogne | 179 |
| Bertrand Haan | |
| <i>Cool Britannia</i> (1599) : poète, médecin, et Jules César à Londres | 191 |
| René Weis | |
| Imaginer la boutique de la famille Mendès | 203 |
| Anne Zink | |

TROISIÈME PARTIE
NOBLESSE ET SOCIÉTÉ

| | |
|---|-----|
| Le système de la Cour avant Saint-Simon : Le rang et le sang aux XII ^e et XIII ^e siècles | 221 |
| Martin Aurell | |
| Le secret et le public à la cour de France : un système de gouvernement | 241 |
| Lucien Bély | |
| Le duc de Choiseul et le « système de la Cour » | 249 |
| John Rogister | |
| Une histoire tirée par les cheveux. Le jour où Louis XIV décida de porter la perruque... .. | 257 |
| Joël Cornette | |
| Coups d'État féminins et hiérarchie de cour en Russie au XVIII ^e siècle | 271 |
| Francine-Dominique Liechtenhan | |
| Rêves et sommeil de la raison | 289 |
| Patrice Higonnet | |

| | |
|--|-----|
| Utopie populaire et la désacralisation de l'image royale pendant la Révolution française | 315 |
|--|-----|

Ouzi Elyada

| | |
|---|-----|
| Conflits nobiliaires à la cour de France. Édition critique des <i>Réflexions et considérations</i> de Boulainvilliers contre le <i>Mémoire des formalités</i> de Saint-Simon (1713) | 331 |
|---|-----|

Diego Venturino

QUATRIÈME PARTIE

ITINÉRANCES

| | |
|---|-----|
| De Uppsala à Jérusalem : l'itinéraire de Frédéric Hasselquist (1722-1752) | 375 |
|---|-----|

Dominique Bourel

| | |
|---|-----|
| Le Grand-Justicier et l' <i>Arbre de justice</i> : considérations sur la « justice retenue » sous l'Ancien Régime | 385 |
|---|-----|

Paolo Alvazzi del Frate

| | |
|--|-----|
| Emmanuel Le Roy Ladurie en Italie. L'homme, l'historien et son œuvre | 395 |
|--|-----|

Andrea Martignoni

| | |
|---|-----|
| La perception de l'œuvre d'Emmanuel Le Roy Ladurie en URSS et en Russie ... | 407 |
|---|-----|

Pavel Ouharov

| | |
|----------------|-----|
| Postface | 423 |
|----------------|-----|

Denis Maraval

| | |
|----------------------------------|-----|
| <i>Tabula gratulatoria</i> | 427 |
|----------------------------------|-----|

| | |
|--------------------------|-----|
| Table des matières | 429 |
|--------------------------|-----|

Le 19 juillet 2009, Emmanuel Le Roy Ladurie fêta son quatre-vingtième anniversaire dans l'intimité familiale. Pour ses amis, collègues et élèves, auxquels s'associa une jeune génération de chercheurs inspirés de l'œuvre de ce grand historien, un colloque et un ouvrage en son hommage s'imposaient.

Les contributions consacrées à son œuvre présentent des bilans et des ouvertures vers de nouvelles recherches, la thématique s'échelonnant du Moyen Âge à l'époque contemporaine. Une large place est accordée à l'histoire du climat, à la démographie et à l'anthropométrie.

La deuxième partie de ces hommages est consacrée au *Siècle des Platter*. Les journaux de cette fratrie se prêtent à l'histoire comparée, leurs récits offrant d'impressionnants tableaux de l'Europe du XVI^e siècle. Le système de cour occupe une importante partie de cet ouvrage, une attention particulière étant portée aux femmes dans la hiérarchie princière, au cérémonial et aux apparences. Le contrecoup révolutionnaire s'articule logiquement avec une analyse dépréciative du système de cour.

Ce recueil se clôt sur des réflexions sur les retombées de l'œuvre d'Emmanuel Le Roy Ladurie à l'étranger, où sa pluridisciplinarité influença des générations d'historiens, ceci dans les pays les plus lointains.

Couverture : Lucas Van Valckenborch (ca 1535-1597), *Paysage de printemps (mai)*, huile sur toile, 1587, Vienne, Kunsthistorisches Museum © La Collection/Imagno

